

Le «plombier polonais» selon les régions linguistiques

Comment la langue peut-elle déterminer les choix politiques des Romands et des Alémaniques ? Et que font Romands et Alémaniques lorsqu'ils s'aperçoivent de leurs différences ? Répondre à ces deux questions permettra de mieux comprendre certains aspects des relations entre culture et politique.

Par Jean Widmer

Au lendemain de la votation du 25 septembre 2005 sur l'extension des accords de libre circulation aux nouveaux Etats membres de l'UE, le quotidien *Le Temps* titre «Nouvelle victoire de l'ouverture», tandis que la majorité des journaux alémaniques concentrent leur attention sur les débats à propos de la demande d'adhésion. Que peut-on apprendre de cette observation ? *Le Temps* propose de considérer la votation comme la poursuite d'une «ouverture» déjà entamée alors que les journaux alémaniques mettent l'accent sur les conflits à propos d'une «ouverture» éventuelle. Est-ce le fait du hasard ou ces observations témoignent-elles d'une structure ?

Le Temps du même 26 septembre sous-titre en outre «Les Suisses ont accepté largement et sans clivage l'extension de la libre circulation». Si l'appréciation sur le large soutien est commune à tous les quotidiens car elle relève de la

Crainte d'un rejet des accords, *Le Temps* est l'un des rares journaux à souligner l'absence de clivage. Cette seconde observation implique deux réflexions. D'une part, s'il est dit qu'il n'y a pas eu de clivage, c'est qu'en réalité il aurait pu y en avoir. Autrement dit, la mémoire de la votation de 1992 sur l'EEE est toujours vive. D'autre part, si l'on ne constate aucun «clivage», on peut relever des différences que la presse n'a pas soulignées : tous les cantons romands, sauf le Valais, présentent un taux d'acceptation supérieur à la moyenne suisse; quant aux cantons qui refusent l'accord, ils sont de langue allemande, et seuls les grands cantons urbains alémaniques ont voté au-dessus de la moyenne suisse (Zurich, Berne et les deux Bâle). En résumé, la presse inscrit le résultat des votations dans des perspectives différentes, certes, mais évite la perspective d'un clivage.

Comprendre les résultats des votations

Ces quelques observations illustrent l'un des volets du projet de recherche «Langues, médias et différences d'identités politiques» réalisé à l'Université de Fribourg dans le cadre du programme national PNR 56 intitulé «Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse». Un second volet du projet fribourgeois se consacre à la question suivante : comment se fait-il que des «clivages» et des différences de préférence politique se dessinent selon les régions linguistiques ?

La réponse à cette question ne part pas de zéro. Des études statistiques démontrent en effet l'importance de ces différences et les domaines de la politique où elles apparaissent. Ensuite, ces «effets» ne sont pas dus aux langues elles-mêmes, mais au rapport que chaque région linguistique entretient avec «sa» ou «ses» langues et par là

Le débat sur l'enseignement des langues, miroir de la Suisse plurilingue

Que nous apprend l'enseignement des langues à l'école obligatoire à propos de la Suisse ? Cette question constitue l'une des interrogations à l'origine d'une thèse de doctorat présentée à la Faculté des sciences économiques et sociales.

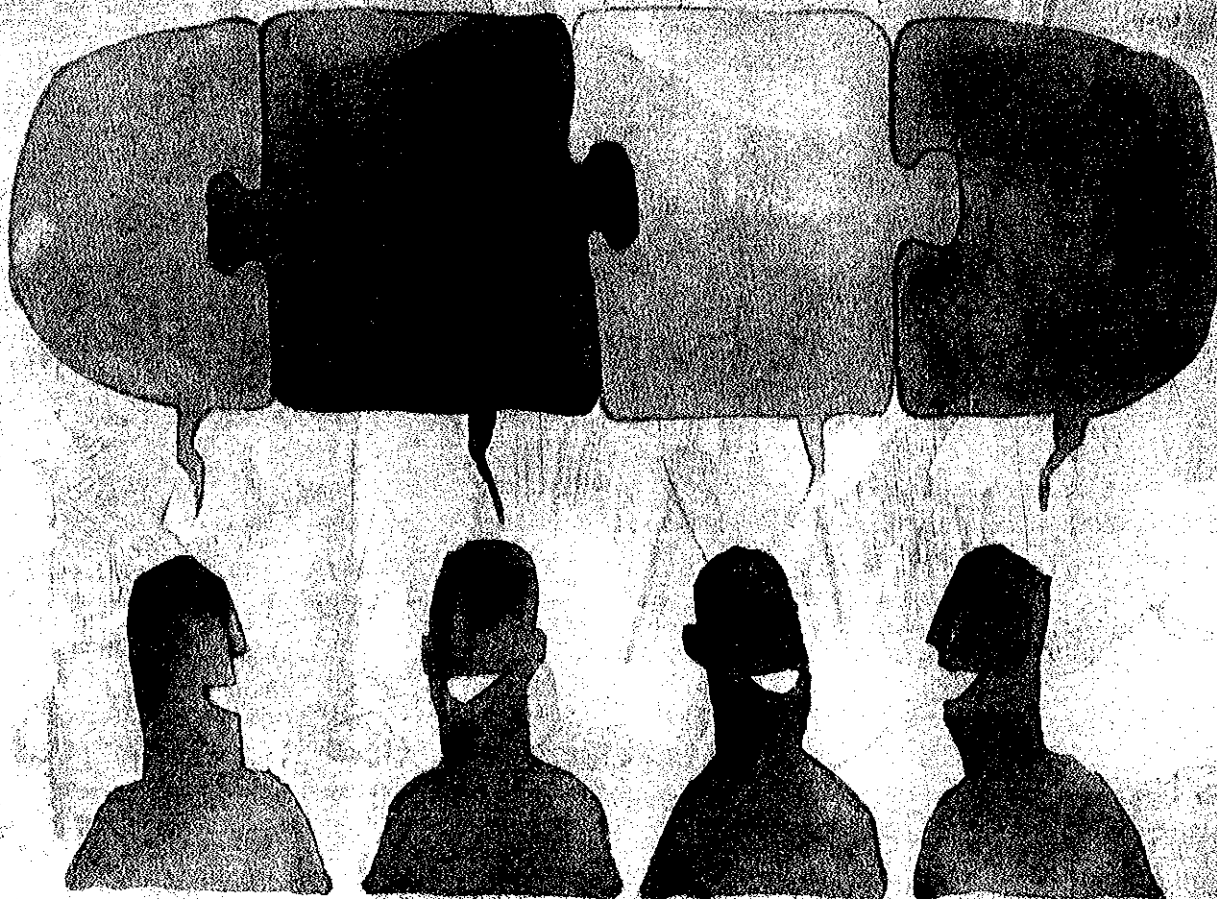
Afin d'y répondre, quelque 1300 articles de journaux des trois principales régions linguistiques, débats parlementaires, communiqués de presse,

rapports d'experts et autres prises de position ont été passés au crible.

Le débat sur l'enseignement des langues à l'école obligatoire soulève plusieurs interrogations sur la Suisse, les rapports entre ses cantons et les régions linguistiques, ainsi que sur les principes à la base de son vivre-ensemble. La thèse de doctorat, qui sera présentée au début novembre 2005 par Dunya Acklin Muji, apporte des éléments de réponse à des questions telles que : Le fédéralisme historique autorisant à ériger l'anglais au rang de cinquième langue nationale ou de lingua franca entre les Suisses

l'emporterait-il sur un quadrilinguisme autrefois célébré comme fondement de l'unité nationale ? La politique linguistique et culturelle de la Suisse plurilingue céderait-elle le pas aux arguments utilitaires à la base du choix pour l'anglais ? La technicisation des questions publiques contribue-t-elle à dépolitiser un pays reconnu pour sa démocratie directe ? Réponses dans une prochaine édition d'*Universitas friburgensis*...

Dunya Acklin Muji : Langues à l'école : quelle politique pour quelle Suisse ? Analyse du débat public sur l'enseignement des langues à l'école obligatoire.



avec soi-même en tant que collectivité politique. Les langues ne déterminent donc pas les votes individuels mais la manière dont l'objet de la votation est cadré. Ainsi, lors de la votation du 25 septembre, on a voté différemment si l'on a considéré – pour aller du plus consensuel au plus conflictuel – que les accords de libre circulation avec les nouveaux Etats de l'Union constituent à peine plus qu'une mesure de politique conjoncturelle; qu'ils poursuivent une politique d'accords déjà largement acceptée et mise en œuvre; qu'ils mettent en danger les niveaux des salaires parce que le patronat en profitera pour exercer des pressions – le syndrome du «plombier polonais» – ou qu'ils signifient finalement une perte de souveraineté au profit de pays «pauvres». Si les Romands avaient en majorité entendu l'objet du vote comme perte de souveraineté, ils auraient voté majoritairement non. La question n'est donc pas pourquoi les gens ont voté oui ou non,

mais comment ils ont défini l'enjeu de la votation. Cette définition est collective et publique. C'est dans les médias qu'elle est accessible aux citoyens et aux chercheurs.

Une recherche plurilingue

La recherche «Langues, médias et différences d'identités politiques» traite la problématique esquissée ci-dessus, mais à propos de deux autres séries de votations. Il s'agit des votations sur la naturalisation facilitée et sur l'assurance maternité, et cela sur une période de plus de vingt ans. Les premières différencient les Romands des autres régions, elles concernent la loi qui permet d'être membre de la nation. Les secondes différencient les Alémaniques des autres régions linguistiques, elles concernent le rapport du politique à la reproduction sociale et corporelle de ces mêmes membres. Le Tessin vote comme la Suisse romande sur l'assurance maternité et comme la Suisse alé-

manique sur la naturalisation. Mais un non vaut-il un autre non ? Ainsi, le non tessinois renvoie-t-il à la même préférence politique que le non du canton de Schwyz ?

Pour le savoir, l'équipe de recherche s'est constituée plurilingue. Elle collabore avec la Prof. Ruth Hungerbühler de l'Université de la Suisse italienne qui a effectué de nombreuses recherches, notamment sur les médias de la SSR dans les trois langues – elle a même travaillé à la SSR. L'équipe veut se donner ainsi toutes les chances d'apprendre quelque chose de général en évitant de flatter «le narcissisme des petites différences» de chaque région linguistique.

Jean Widmer est professeur de sociologie des médias au Département des sciences de la société. Il est requérant principal du projet de recherche PNR 66 «Langues, médias et différences d'identités politiques».

Contact : jean.widmer@unifr.ch